

Accréditation des médecins et des pharmaciens biologistes Liste des nouveaux médecins et pharmaciens biologistes responsables de la reconnaissance des activités organisées au sein de votre organisation

	Nom de l'association organisatrice des activités :	
	Adresse de l'association :	
	Adresse e-mail :	
	N° de téléphone :	
	N° d'identification de l'association organisatrice des activités ou brève description des buts poursuivis par l'association :	
	Nouveau(x) médecin(s) et pharmacien(s) présence, par activité de formation contin	biologiste(s) responsable(s) tenu(s) de conserver les listes de nue, durant 5 ans.
1.		
	présence, par activité de formation continue de la formation continue d	
2.	Numéro INAMI : Nom et prénom : Signature * : Numéro INAMI : Nom et prénom :	

^{*} À imprimer et à signer ou à signer électroniquement.

4.	Numéro INAMI : Nom et prénom : Signature * :	
5.	Numéro INAMI : Nom et prénom : Signature * :	
6.	Numéro INAMI : Nom et prénom : Signature * :	

Comment renvoyer ce formulaire?

Veuillez renvoyer ce formulaire à <u>info.accredit@riziv-inami.fgov.be</u>.



Vous trouverez plus d'informations concernant l'accréditation des médecins et des pharmaciens biologistes sur notre site web www.inami.be > Professionnels > Professionnels de la santé > Médecins > Qualité des soins > Accréditation.